

N° 1 – 06 JUILLET 2018

District Haute-Vienne**Siège social :**

4 rue de La Rochefoucauld
87000 LIMOGES

Accueil :**Secrétariat :**

Tél. : 05.55.77.35.40

Fax : 05.55.77.08.34

Messagerie : district@foot87.fff.fr**Site internet :**

<http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/index.shtml>

Adresse postale :

BP 1036
87050 LIMOGES Cedex

Horaires d'ouverture des**Bureaux :**

Du lundi au Vendredi :
8H00 à 12H00 - 13H00 à 17H00

Agenda**Sommaire:**

Procès-verbaux : p 2 à 14
Comité de Direction exceptionnel –
Comité de Direction du 18/06/2018 –
Compétitions seniors - Ethique

Partenaires : p 15

Rédactionnel : p 16 à 20
Tournoi international U18 – Affiche
City Tour – Opération Foot à l'école

DATES LIMITES DES ENGAGEMENTS 2018-2019**ENGAGEMENTS**

SAISON 2018-2019

**Seniors :****D1 à D4 :** le 09/07/2018**D5 :** le 20/08/2018**Féminines :****Féminines à 8 + Coupe Haute-Vienne à 8 :** le 12/08/2018**Féminines à 11 + Coupe du Limousin :** le 05/08/2018**Foot Animation :****U13 D1 :** le 03/09/2018**U13 D2-D3-D4 :** le 09/09/2018**U10-U11 :** le 09/09/2018**U9-U7 :** le 14/09/2018**Jeunes Foot à 11 :****Le 27/08/2018**

**FERMETURE DU DISTRICT :**

Le district informe les clubs et arbitres qu'il sera FERME :

VENDREDI 13 JUILLET 2018

**COMITE DE DIRECTION EXCEPTIONNEL ET PAR COURRIER
ELECTRONIQUE DU MERCREDI 04 JUILLET 2018**

PRESENTS : M. LADRAT (Président)

MM. BARRAT - BREMONT – Dr BONNAUD - BRIDAY- CACOUT - COUTY - CHARBONNIER – DUPUY
- FILLEUL - GIRAUD - LASCAUX – Mme MAGUER - MISTHOIHI - Mme MUHLEBACH – PEYMIAT
PLEINEVERT - PRINSAUD - QUESSON – ROUDIER - ROUGIER - Mme SAZERAT - VERGONZANNE

SENIORS DEPARTEMENTAL 1 :

MATCH N. 50886.2 NEXON / ES BEAUBREUIL SENIORS DEPARTEMENTAL 1 DU 11/3/2018

Arbitre : M. GRUFFAZ Anthony

Arbitres assistants N. 1 et N. 2 : MM. SEGALIN Marc – ESCARIEUX Guillaume

- Attendu la décision de la commission départementale de discipline en date du 18 avril 2018 – parue via FOOTCLUB le 19 avril 2018
- Attendu la décision de la commission départementale d'appel en date du 22 mai 2018 – parue via FOOTCLUB le 26 mai 2018
- Attendu la notification de la conciliation du Comité National Olympique et Sportif Français en date du 25 juin 2018 dans le cadre de la procédure de conciliation engagée par M. Abdelkber HARMACH auprès du Comité National Olympique et Sportif Français relative à un litige opposant l'association ETOILE SPORTIVE BEAUBREUIL dont il est le Président au District de la Haute-Vienne de Football

Suite à cette dernière décision, le comité de direction :

- A décidé de se ranger à la proposition de conciliation du Comité National Olympique et Sportif Français, à savoir :

« En conséquence des éléments ci-dessus retenus, le conciliateur propose, d'une part, au district de la Haute-Vienne de Football de rapporter la décision du 26 mai 2018 de sa commission d'appel en ce qu'elle a infligé un avertissement à Monsieur Mounir SISSAOUI et, d'autre part, à l'ES BEAUBREUIL de s'en tenir à cette même décision sur les autres points ».

- Les membres élus du comité de direction ont voté à la majorité leur accord à cette proposition – via un courrier électronique.

Le Président

Bernard LADRAT

Le Secrétaire Général,

Bernard QUESSON



COMITE DE DIRECTION DU LUNDI 18 JUIN 2018

PRESENTS : M. LADRAT (Président)

MM. BARRAT - BREMONT – BRIDAY - CACOUT - COUTY - CHARBONNIER - DUPUY - FILLEUL - GIRAUD - LASCAUX - MISTHOIHI - Mme MUHLEBACH – PEYMIAT - PLEINEVERT - PRINSAUD - QUESSON - ROUGIER - Mme SAZERAT - VERGONZANNE

ASSISTENT : Mme PALAND (secrétaire administrative) - M. DOUCET Daniel (CDA) - PAULINE (CTD) MM. BUISSON (Convention d'objectifs) - CHIROL (coopté Formations) – RAMEAUX (Animateur coopté de la commission d'Appel)

EXCUSES : Mme MAGUER - MM. BONNAUD – THOMAS (animateur coopté de la commission de surveillance des opérations électorales) - ROUDIER

COMMUNICATIONS ï INFORMATIONS DU PRESIDENT :

Bernard LADRAT – Président du district – débute le comité par ces informations :

- CHALLENGE DU DISTRICT :
Après demande du Président du District à Mme PAILLER pour renommer le challenge du district. « Marcel PAILLER ». Celle-ci accepte à condition qu'il y ait l'accord entier du comité
Le comité de direction vote et accepte à l'unanimité la nouvelle appellation de ce challenge : « Marcel PAILLER ».

Un courrier sera transmis à Mme PAILLER.

- Manifestation à ST JUNIEN le 23/6/2018 : invitation à l'ensemble du comité de direction
- Commission médicale : Dr BONNAUD n'étant plus beaucoup disponible, Dr BRISSAUD prendra la place du Dr BONNAUD.
Un courrier a été transmis au Dr FONTAINE afin d'intégrer cette commission pour mission notamment de valider les dossiers médicaux des arbitres.

Accord à l'unanimité du comité de direction
(dans l'attente du courrier favorable du Dr FONTAINE).

- Coupe de France : des sacs à ballons sont à récupérer à la Ligue afin de les distribuer aux clubs ayant participé à cette compétition – saison 2017/2018.
- Prélèvement des frais d'arbitrage : élargis aux compétitions D3 – D4 à dater de la saison 2018/2019. La mise en place et des courriers sont en instance de départ.

Comité de direction LFNA ï samedi 16/6/2018 :

- Le Président du district développe la troisième version du calendrier général de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

Ce nouveau calendrier est en instance de réception dans les districts.
Intervention de M. CACOUT



- la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine demande à tous les districts l'obligation d'un CFF3 pour les compétitions D1 à dater de la saison prochaine avec mise à jour des clubs concernés jusqu'en 2020.

Intervention de M. PAULINE (permettre aux clubs de se structurer)

- décision de la LFNA pour les équipes radiées : dès l'instant où 1 nouveau club repart à la place d'un club radié, le nouveau club sera obligé de régler les dettes de l'ancien club.
Un club repart en D5 (dernière division de district) ou en jeunes uniquement : nouveau nom - nouveau numéro d'affiliation – il ne sera pas nécessaire à ce nouveau club de régler la dette de l'ancien club – aucun ancien dirigeant dans le bureau.

Intervention de M. ROUGIER :

Le 13 juin dernier avait lieu une réunion à la ville de Limoges à laquelle étaient présents le Directeur de cabinet du Préfet, le Directeur de la sécurité de la Préfecture, le Directeur de cabinet de M. LOMBERTIE, Mme ROZETTE, la politique de la ville, M. KHALOUF, MM. LADRAT, ROUGIER, PLEINEVERT et M. BROUSTE pour la LFNA à laquelle M. EDMÉ présentait son projet concernant le nouveau club de la BASTIDE.

Suite aux discussions, le trésorier de la LFNA a marqué son désaccord.

La question sera examinée en comité de ligue.

Le nouveau projet de club serait orienté vers les jeunes – pas de seniors pour cette saison mais un effectif de seniors en FUTSAL

Le nouveau club de LA BASTIDE devra payer un acompte de 80 % des licences.

- Club du LIMOGES FC :

Situation très complexe – la LFNA est dans l'attente d'une décision de la DNCG et du Tribunal de Grande Instance courant juillet

Le Président du district développe les cas de figure possibles pour ce club.

Intervention de M. CACOUT qui s'interroge sur une comparaison d'un autre club et le LFC. Il est surpris des éventuelles décisions possibles.

- Assemblée Générale LFNA : juin 2019
Chaque district devra transmettre leur date d'assemblée générale le plus tôt possible
- Arbitres assistants R3 : fournis par la LFNA pour la D1
- Licence DISTRICT 18/19 : 27 €
- Cotisation DISTRICT 18/19 : 24 € (décès, achat de fleurs...)

- ASSEMBLEE GENERALE LFNA :

M. CACOUT fait un compte-rendu de cette assemblée générale qui a eu lieu samedi 16 juin 2018

Compétitions régionales : Les règlements prévoient désormais un nouvel horaire pour les compétitions du samedi à savoir 19 h. Les clubs auront toutefois la possibilité de rester à 20 H avec l'accord écrit des deux clubs.

Accord à l'unanimité des clubs.

Au niveau district, une proposition sera faite à l'assemblée générale financière pour déterminer l'horaire. Pour l'instant, l'horaire est maintenu à 20 H uniquement pour les rencontres départementales.

Mutation des jeunes U6 à U16 :

Bien qu'il y ait eu peu de situation cette saison, la LFNA va encadrer les mouvements des catégories U6 à U16 au-delà de deux mutés. En cas de non entente entre les deux clubs, une sanction financière pour un troisième muté du même club sera perçue :

- Frais de mutation hors délai : 500 € mutation sans accord du club quitté – motif abusif

Chaque club a reçu de la L.F.N.A. le document reprenant ces dispositions.



Mutation des arbitres :

Frais de mutation : 1 000 € à régler au club formateur si l'arbitre n'a pas de raison valable de muter et sans accord entre les deux parties.

Surveillance des mutés :

Afin d'éviter à un club d'aligner plus de mutés que le règlement n'autorise, la LFNA a décidé de surveiller ces agissements. En cas d'anomalie constatée, il en coûtera 5 000 € au club fautif.

Coupe Nouvelle-Aquitaine U17 :

Cette catégorie aura, comme les seniors, une coupe régionale.

Futsal :

A l'horizon 2019/2020, une seule poule pour le Régional 1

C.N.O.S.F. :

Le Président informe le comité de direction que le district est convoqué mardi 19 juin 2018 au CNOSF (dossier NEXON / ES BEAUBREUIL).

Il sera accompagné d'un avocat – des démarches ont été effectuées afin que le district soit remboursé des frais d'avocat.

La décision doit être prise la semaine suivant celle du CNOSF.

Un comité de direction exceptionnel sera alors programmé ou simplement par mail pour la réponse de chaque membre..

- Compte rendu de réunion avec M. Said ENNJIMI (MM. LADRAT & PLEINEVERT & ROUGIER)

Jacques PLEINEVERT :

Le 13/6/2018, cette rencontre avait pour objectif de normaliser les relations LIGUE et DISTRICT plutôt difficiles.

- aide financière de la LFNA : le Président de la LFNA a rassuré ses interlocuteurs sans pour autant rappeler que, pour percevoir le montant, les objectifs doivent être atteints.

- Relations entre la LFNA, son Président et la ville de Limoges

- L'avenir du LIMOGES FC

- Futur départ de M. PAULINE : le Président de la LFNA a parlé du remplacement sur le secteur de la Haute-Vienne – La LFNA effectuera le recrutement et prendra en charge le poste - Le CDFA de la Haute-Vienne sera invité à rencontrer le Président de la LFNA.

Clarisse ROUGIER :

Développe les points de cet entretien.

M. ROUGIER souligne l'attitude du Comité de Direction de la Haute-Vienne de la Haute-Vienne qui se veut responsable, en assumant ses choix (par exemple, le refus du comité de direction sur la rémunération du Président du district - adopté à l'unanimité).

Méthode de traitement n'est pas de parler en groupe mais frontal

Le fait de lancer des idées et de revenir en arrière (volte face sur la prise en charge des frais de déplacement des Présidents de district à l'A.G. à STRASBOURG, volte face de la prise en charge de la double licence : Le Président de la L.F.N.A. ne changera pas sa manière d'opérer et peut revenir en arrière de sa première décision.

Bien que M. ROUGIER n'ait pas appris grand-chose, le district a perçu le lendemain de cette rencontre un acompte financier.

Les représentants du district ont défendu les bonnes relations avec la ville de Limoges.

Le Président de la L.F.N.A. a abordé un certain nombre de points y compris sur le personnel.

M. FILLEUL s'interroge sur les objectifs à atteindre des actions engagées qui engagent des subventions. Existe-t-il une liste d'objectifs ?



Interventions de MM. PLEINEVERT – DOUCET – CHARBONNIER

- Mise à jour des commissions - 2018/2019 (à consulter sur le site)

- FEMININES : Demande de Mmes NOIR et GARESTIER à être cooptées
Accord à l'unanimité
- Rajouter « POLE COMPETITIONS » : Commission des délégués (demandée par la commission des délégués de la LFNA)
- Supprimer : commission des « MUTATIONS »
CDDRF : Etude via un groupe de travail (Désigner un animateur) – recensement dans les clubs + clubs féminins
- Délégués :
En R2 : suite aux nouvelles compétitions à partir de la saison 18/19, les clubs du secteur Nord auront la possibilité de faire le choix d'un délégué ou pas.

Pour l'ensemble du territoire du Sud, les clubs veulent des délégués.

R3 : demande spéciale pour les clubs qui en souhaitent.

Pour le moment, aucun vote n'a eu lieu.

Cette commission devra rechercher des délégués. De plus, d'ici deux ans, il sera désigné des délégués en D1.

Intervention de M. CACOUT.

Le Président du District demande à chaque membre du comité de direction une intervention brève par un tour de table.

- CNDS (A. BUISSON)

Une rencontre a eu lieu dans l'après-midi avec M. MALEYRIE (DDCSPP) relative à la subvention CNDS 2018/2019

Une baisse importante de cette subvention d'environ 50 %. Le Président rajoute que le CNDS risque être supprimé.

Il a été question des orientations à savoir qu'une demande de subvention doit être associée logiquement à un appel à projet.

Cas de priorités fortes :

- Soutenir le milieu sportif
- Corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive
- Promouvoir sport/santé
- Renforcer la lutte contre la violence

Le club est limité à 3 fiches actions et 5 pour les comités

Il a été revu les fiches action au niveau du district

9 dossiers déposés :

- 2 non retenus (M. BUISSON développe le cas du LFC)
- 1 dossier en suspens car le bilan de l'an passé n'a pas été adressé.

Si ce document n'est pas fourni, la somme sera répartie entre le District et les clubs retenus de la Haute-Vienne.

M. MALEYRIE a demandé d'insérer sur nos documents transmis à la Préfecture le logo du CNDS ainsi que sur l'hebdo et le site.



3 Animateur Commission DISCIPLINE ĩ Serge BRIDAY :

7 dossiers à l'instructeur dont 2 à venir (VEYRAC / ST LOUIS/VAL – ST LOUIS/VAL / LE PALAIS SUR VIENNE)

2 dossiers importants ont été traités

M. BRIDAY développe le courrier que la commission a reçu d'un arbitre suite au déroulé d'une audition. M. DOUCET rajoute qu'il s'est occupé personnellement de cet arbitre.

Une visio conférence a eu lieu avec le District de la Creuse sur un match U17 EYMOUTIERS / AUZANCES : l'arbitre, principal intéressé, n'a jamais répondu aux convocations et appels téléphoniques

M. CHARBONNIER :

S'étonne de l'arrêt d'envoi d'informations du secrétariat et demande donc qu'on lui transmette à nouveau les événements du district par mail

3 Animateur Commission FOOT DIVERSIFIE ĩ Marc GIRAUD :

Le championnat FUTSAL est terminé : l'ES BEAUBREUIL est champion en district et interdistrict.

La journée HANDISPORT du 7/6/2018 prévue à BOSMIE a été annulée et reportée à une date ultérieure.

3 Animateur Commission des Championnats Seniors ĩ Coupes ĩ Jean-Luc PRINSAUD:

Championnats :

Champions de la Haute-Vienne :

- D1 : ABBSJLC
- D2 : FC OCCITANE
- D3 : ASPTT LIMOGES
- D4 : ES BEAUBREUIL (2)
- D5 : LA JOYEUSE BUSSIERE POITEVINE

Coupes :

Coupe de la Haute-Vienne :

[JA ISLE](#)

Challenge du District :

[ALOUETTE FCRG](#)

Challenge des Réserves :

[VERNEUIL SUR VIENNE \(2\)](#)

Challenge Georges VAR :

[ST MARTIN TERRESSUS](#)

Intervention de M. ROUGIER sur le match annulé - ½ Finales Coupe de la Haute-Vienne prévu à NIEUL. Il demande si le club de NIEUL sera à nouveau sollicité en fin de saison prochaine.

La commission des championnats/seniors a envisagé une ½ finale pour la saison 2018/2019.

Une discussion a été engagée sur le déroulement de l'arrêté de NIEUL ce jour là.

Clarisse ROUGIER :

M. ROUGIER évoque et informe le comité de direction, suite à une réunion à la Préfecture, de la proposition de la D.D.C.S.P.P. pour la création d'un emploi d'agent de développement la saison prochaine, regroupant les clubs de quartiers et la zone rurale.

M. ROUGIER, sous couvert de M. LADRAT, a répondu et a marqué une opposition à cette demande en argumentant, à savoir sur la situation du district et de sa masse salariale, sur les aides financières pendant trois ans et après ?, ainsi que les charges salariales



COMMUNICATIONS ĩ INFORMATIONS DU SECRETAIRE GENERAL :

COURRIER DE M. Sissaoui MOUNIR suite à la commission de discipline relative au dossier NEXON / ES BEAUBREUIL

- Le comité de direction :
- prend note.

CONDOLEANCES :

- A la famille d'Antoine BONNARD (joueur de NANTIAT)
- A la famille de MICHEL COIRATON (ex Président de NANTIAT)
- A la famille de Francis SMERECKI

FELICITATIONS :

- Féminines LIMOGES LANDOUGE FOOT (Finale Coupe LFNA)
- LFC (féminines championnat interdistricts)

PROMPT RETABLISSEMENT :

- Lisette MAGUER, trésorière du district.

REQUISITION : 3 demandes reçues de la Police ou gendarmerie.

COURRIERS RECUS :

- LFNA : relance des engagements Coupe de France (484 engagés contre 578 en 2017/2018)
- F.F.F. : modifications textes fédéraux
- LFNA : reprise d'activité ES LE THEIL LES BILLANGES – ELAN SPORTIF LIMOGES

COURRIERS ENVOYES :

- Clarisse ROUGIER à M. MALEYRIE (création d'un emploi à destination des clubs de quartiers et ruraux)
- Liste des médecins fédéraux (remise à l'assemblée générale du 25/5/2018)
- LFNA : accessions en Ligue (sous réserve de procédures en cours)

CLUBS ABSENTS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE VENDREDI 25 MAI A COUZEIX

- FLAVIGNAC (D4) : 90 ú
- LIMOGES FC (N.2) : 130 ú
- LIMOGES LANDOUGE FOOT (R4): 90 ú
- LA JONCHERE S.M. (D4): 90 ú
- ST GENCE (D4) : 90 ú
- ST MARTIN TERRESSUS FC (D4) : 90 ú
- FC SAUVIAT (D3) : 92 ú
- MOISSANNES (D4) : 90 ú

Le comité de direction valide cette liste.

APPROBATION P.V. :

Comité de direction du 27/3/2018
Comité de direction du 23/4/2018



Commissions :

- SENIORS et Coupes : Pvs N. 34 à 41
- Féminines : Pvs N. 16 à 20
- Jeunes : Pvs N. 30 à 37
- Statuts et Règlements : Pvs N. 16 à 22
- Foot animation : Pvs N. 28 à 33
- Discipline : réunions des 25/4/2018 – 02/05/2018 – 09/05/2018 – 16/05/2018 – 24/05/2018 – 30/05/2018 – 06/06/2018 – 13/06/2018
- Arbitrage : Pvs N. 14 – 15
- Appel : N. 2 (du 19/4/2018) – N. 3 (du 22/5/2018)
- Foot diversifié : Pv N. 6

FORFAITS GENERAUX :

- SENIORS D3 Poule C : FC SAUVIAT
- Féminines Interdistricts à 11 : ST VICTURNIEN
- U13 D2 Poule D : VIGENAL/BASTIDE
- U13 D3 Poule D : ST JUNIEN (2)

3 Animateur Commission STATUTS ET REGLEMENTS ĩ Jean-Michel CACOUT :

7 Réunions ont eu lieu depuis le dernier comité de direction (évocations :
27 dossiers ont été traités

Statuts des jeunes :

Trois clubs de la Haute-Vienne sont en infraction.

Statut de l'arbitrage :

M. CACOUT s'est rendu à une réunion régionale le 5 JUIN au BOUSCAT (uniquement les clubs de Ligue) – 1 seul club de la Haute-Vienne serait en infraction.

Modification des conditions d'appel :

Suite à l'assemblée générale de la LFNA du 2/6/2018, pour une suspension ferme de terrain : l'appel se fait au niveau du district

3 Animatrice Commission FOOT FEMININ ĩ Aude MUHLEBACH :

Mme MUHLEBACH s'interroge sur le déroulement des finales.

M GIRAUD doit réunir chaque animateur (trice) de son pôle pour modification après étude du groupe de travail.

Souhait de clubs pour une formation tablette

3 Animateur Commission JEUNES (U19-U17 ĩ U15) ĩ Bernard VERGONZANNE :

Malgré les difficultés, de tous ordres, rencontrées notamment pendant la deuxième phase, les calendriers ont été respectés.

Merci à tous les Dirigeants de clubs et Responsables d'équipes qui ont fait preuve de compréhension dans la gestion des Coupes et Championnats respectifs ;



SAISON 2018/ 2019 CATEGORIES U15 / U17

DIRIGEANTS / TES : SOYEZ VIGILANTS /TES

DATE LIMITE DES ENGAGEMENTS LUNDI 27 AOUT 2018

(Pour un PROBABLE début de Championnat le 15 SEPTEMBRE)

Comme par le passé, une rencontre avec les Dirigeants de Clubs sera organisée au siège du District le Mardi 11 Septembre à 18 heures

Championnats 2017/2018 U15 et U17

Par application de l'article 66 Paragraphe 5 Alinéa « a » et suivants des RG/LFNA

La Commission désigne :

CHAMPION U17 D1	CS FEYTIAT
-----------------	------------

CHAMPION U15 D1	Ent Bessines Morter ANF 87 (refus) E. ST JUNIEN /VAL DE VIENNE A suivre
-----------------	--

CHAMPION U 17 D 2	ENT NANTIAT ST JOUV COMP
-------------------	--------------------------

CHAMPION U 15 D 2	A S AMBAZAC
-------------------	-------------

ACCESSIONS EN LIGUE SAISON 2018 / 2019 sous réserve des conditions d'accession	
Montée en U18 R2 U17 1ère Division S A LE PALAIS	Montée en U16 R2 U15 1ère Division ENT BESSINES MOR ANF 87 aucun club



FINALES de COUPES et CHALLENGE JEUNES PALMARES 2017/2018

U 19 Challenge Jean Roche	LIMOGES FC
U 17 Challenge Maurice Bonnet	ENT ANF 87 BESSINES MO
U 15 Challenge Roger Leger	LIMOGES FC
Coupe Consolante U 17	ENT CONDAT /ISLE /SOL
Coupe Consolante U 15	ENT BESSINES MO/ ANF 87

La Commission :

- Félicite l'ensemble des équipes participantes à ces finales pour l'excellent état d'esprit qui à prévalu lors de cette compétition.
- Remercie et félicite le corps Arbitral et son encadrement pour sa collaboration et la qualité de sa prestation.
- Adresse ses sincères remerciements au club de COUZEIX et à ses Dirigeants pour son accueil et son aide précieuse dans l'organisation de cette journée.

Remercie les généreux donateurs : Comité des Médailles Jeunesse et Sports
Comité Départemental Olympique et Sportif de la HV

CHALLENGE DEPARTEMENTAL DU FAIR PLAY PALMARES 2017 / 2018

U 17 1ère Division	FEYTIAT 2
U 17 2ème Division	ENT NANTIAT /ST JOUV /COMP
U 15 1ère Division	ENT BESSINES / ANF 87
U 15 2ème Division	RILHAC RANCON 2

3 Animateur Commission ETHIQUE - Bernard VERGONZANNE :

La Commission a tenu sa dernière réunion de la saison le mardi 12 juin.

L'analyse des fiches d'observation confirme malheureusement la persistance récurrente des mauvais gestes et des incivilités .

Proposition de projet de convention de Cellule Départementale de veille

Projet de création d'une cellule incivilités

Un projet de convention relative à la création de la cellule départementale de veille contre les violences et incivilités dans le football en Haute-Vienne sera présenté le 28 juin 2018 au Siège du District.

Cette cellule sera présidée et pilotée par M. Le Préfet de la Haute-Vienne.

M. VERGONZANNE développe cette convention (objectifs et mission – fonctionnement de la cellule – engagements du district et des services de l'Etat).



3 Animateur Commission FOOT ANIMATION ĩ Lionel FILLEUL :

Montée en U14 R2 : en instance suite à une procédure en cours

Présentation organisation CRITERIUM U13

En relation avec M. CACOUT, Statuts et Règlements, M. FILLEUL présente l'organisation CRITERIUM U13 pour la saison 2018/2019.

Le niveau Elite devient niveau « Critérium U13 Départemental 1 » et ainsi de suite jusqu'au niveau D4.

FETE DES DEBUTANTS :

Difficultés pour avoir des équipes à la Fête des débutants (la date de cette journée nationale est fixée par la F.F.F. C'est une action fédérale)

M. FILLEUL propose au comité de direction que des amendes soient appliquées.

Après un large débat, il est décidé :

- une amende de 16 € pour absence de réponse ou club non excusé - non présent

U11 :

Certains clubs sont pénalisés une première fois pour absence de feuille de match

M. FILLEUL propose un joker avec sursis.

Accord du comité de direction.

3 Animateur Commission d'ARBITRAGE ĩ Daniel DOUCET :

Excellent résultat R3

Echec candidat R3

Les finales se sont bien passées.

Le procès-verbal de la commission départementale d'arbitrage développe ces points.

Réunion LE HAILLAN.

Intervention de M. PLEINEVERT.

Intervention de M. CACOUT :

Toutes les licences non enregistrées après le 31/1 ne seront plus prises en compte.

Le club doit amorcer la demande de licence (délai 2 mois).

Interventions de MM. LADRAT –ROUGIER – PAULINE - CACOUT

3 Animateur Commission TECHNIQUE ĩ Patrice BARRAT :

La formation de cadres s'est terminée le week-end dernier à AMBAZAC (17 présents – 5 « recyclage » afin de couvrir les clubs seniors et jeunes la saison prochaine)

Scolaire : 1 représentant LFNA au lycée RAOUL DAUTRY – Présence de Frédéric CANO.

LABEL JEUNES : RILHAC RANCON obtient le label.

Le Président clôt le comité de direction en souhaitant à tous de bonnes vacances.

Prochain comité de direction : Sur convocation

Fin : 20h45

Le Président
Bernard LADRAT

Le Secrétaire Général,
Bernard QUESSON



POLE COMPETITIONS

COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES SENIORS :

REUNION DU 4 JUILLET 2018

PV N. 1

PRESENTS : MM. PRINSAUD - GASCHET (CDA) - BALLOUFAUD - GIRAUD – FRUGIER - ZABALETA

EXCUSES : MM. ROUDIER - VILLEGER

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)

SENIORS DEPARTEMENTAL 1 :

MATCH N. 50886.2 NEXON / ES BEAUBREUIL SENIORS DEPARTEMENTAL 1 DU 11/3/2018

Arbitre : M. GRUFFAZ Anthony

Arbitres assistants N. 1 et N. 2 : MM. SEGALIN Marc – ESCARIEUX Guillaume

Suite à la conciliation du Comité National Olympique et Sportif Français en date du 25/6/2018 et la décision du comité de direction du district de football de la Haute-Vienne en date du 4/7/2018

La commission des championnats seniors/coupes,

- Officialise la montée en R3 de LIMOGES ALOUETTE FCRG

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 :

MATCH N. 50990.2 VEYRAC / ST LOUIS/VAL SENIORS DEPARTEMENTAL 2 POULE A DU 13/5/2018

Arbitre : M. MACHADO Mario

Vu la décision de la commission de discipline en date du 27/6/2018 donnant match perdu par pénalité à l'équipe de l'US VEYRAC

La commission des championnats seniors/coupes,

- Se conforme à cette décision,
- Enregistre le résultat suivant :

ST LOUIS/VAL : 3 (3 points) US VEYRAC : 0 (-1 point)



MATCH N. 50930.2 ST LOUIS/VAL / LE PALAIS SUR VIENNE (2) SENIORS DEPARTEMENTAL 2
POULE A DU 27/5/2018

Arbitre : M. EMIEL Bruno

Vu la décision de la commission de discipline en date du 27/6/2018 donnant match perdu par pénalité à l'équipe de ST LOUIS/VAL

La commission des championnats seniors/coupes,

- Se conforme à cette décision,
- Enregistre le résultat suivant :

ST LOUIS/VAL : 0 (-1 point) SA LE PALAIS SUR VIENNE (2) : 3 (3 points)

RAPPEL
DATES LIMITES D'ENGAGEMENTS :

D1 ï D2 ï D3 ï D4 ï Coupes et Challenges : 9 Juillet 2018

D5 : 20 Aout 2018

L'animateur de la commission,
Jean-Luc PRINSAUD

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ETHIQUE

REUNION DU 12/06/2018
PV N°4

PRESENTS : MM. VERGONZANNE – GAUTHIER – MASSY – CHIROL – SEJOTTE - MARSAC
EXCUSE : M.MAGUER

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 28/02/2018
RAS : compte- rendu approuvé.
- 2) Analyse des fiches d'observation des rencontres.de la dernière partie du championnat Un courrier sera transmis aux clubs concernés.
- 3) Opération « soyons prêts » : cette opération proposée par la FFF et la LFNA s'est déroulée lors de trois rencontres seniors : NANTIAT/FOOT SUD (division1), OCCITANE/FC DEUX VALLEES (division2), ROUSSILLON/AUREIL-EYJEAUX (division3) et lors des finales jeunes. Elle a reçu un très bon accueil de la part de tous les clubs.

La date de la première réunion de la prochaine saison sera fixée ultérieurement.

Le Secrétaire,
J.M. MASSY



PARTENAIRES DU DISTRICT





LAFARGE FOOT Avenir

12^{ème} ÉDITION	TOURNOI INTERNATIONNAL U18
05, 07 ET 09 SEPTEMBRE	LIMOGES BEAUBLANC

FRANCE • RUSSIE • ANGLETERRE • PAYS-BAS

Entrées gratuites jusqu'à 18 ans
Pensez à votre école de football !!

Pack club : 1 invitation adulte offerte pour 8 enfants
réservez avant le 31 août et
retrouvez vos places au guichet le jour des matchs

www.lafargefootavenir.com

#LFA2018


www.jslafarge.com - 05 55 05 16 14



INSCRIVEZ VOUS DÈS MAINTENANT
FORMEZ VOS ÉQUIPES

4 JOUEURS + 4 REMPLAÇANTS

8 À 12 ANS / 12 ANS ET PLUS / MIXTE POSSIBLE

OUVERT AUX LICENCIÉS ET NON LICENCIÉS

CITY TOUR

OUEST LIMOUSIN

TERRAINS MULTI-SPORTS

2018



• COGNAC LA FORÊT •

11 JUILLET | FOOTBALL
17 H - 21 H | HANDBALL

• ORADOUR/VAYRES •

18 JUILLET | FOOTBALL
17 H - 21 H | BASKETBALL

• CUSSAC •

25 JUILLET | FOOTBALL
17 H - 21 H | HANDBALL

• CHAMPAGNAC LA RIVIÈRE •

15 AOÛT | FOOTBALL
17 H - 21 H | BASKETBALL

FINALE

• COGNAC LA FORET •

22 AOÛT | FOOTBALL
17 H - 21 H | HANDBALL
BASKETBALL

RENSEIGNEMENTS

ET INSCRIPTIONS EN LIGNE : WWW.OUESTLIMOUSIN.COM

SERVICE SPORTS

SPORTS@OUESTLIMOUSIN.COM

05 55 48 19 22

06 87 53 29 90





OPERATION FOOT A L'ECOLE SUR LE DEPARTEMENT 87

Panel de différentes écoles ayant participé pour l'année scolaire 2017 2018

A quelques semaines de la fin de la Coupe du Monde 2018 en Russie et de l'organisation de la Coupe du Monde féminine 2019 organisée en France, la convention cadre tripartite entre le Ministère de l'Education nationale (MEN), l'Union sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) et la Fédération Française de Football (FFF) a été renouvelée, le lundi 28 mai 2018.

En Haute-Vienne et comme dans de nombreux départements en France, l'opération nationale "Foot à l'école" est déclinée en deux axes :

- Un volet sportif avec la réalisation d'un cycle football d'au moins 6 séances et la participation à une rencontre sportive USEP District E.N
- Un volet culturel avec la réalisation d'une production artistique sur une thématique regroupant l'activité footballistique, les notions d'égalité filles-garçons, de tolérance

Les enseignants inscrits dans ce dispositif peuvent bénéficier d'interventions, d'accompagnements et de matériels pédagogiques.

Les inscriptions à l'opération « FOOT À L'ÉCOLE » peuvent se faire sur le site internet dédié à l'opération : <http://footalecole.fff.fr>

Personnes ressources en Haute-Vienne:

- Alexandra Cayre-Ric (Conseillère pédagogique départementale EPS)
- Julien Roussel (Délégué USEP 87)
- Olivier Desplat (Cadre technique du District de Football de la Haute-Vienne)







Lionel FILLEUL